

# ALAE

Accueil de Loisirs Associé à l'École

## De Briollay

**Périscolaire - Mercredis - Vacances scolaires**



**2023-2024**

la ligue de  
l'enseignement

Fédération des Œuvres Laïques 49



**BRIOLLAY**

# Projet éducatif de territoire de Briollay

Assurer le bien-être de l'enfant

Garantir l'égalité des chances pour tous

Favoriser la coopération et les échanges entre les acteurs

Respecter les rythmes de l'enfant

Favoriser le vivre-ensemble en promouvant la citoyenneté

Permettre une ouverture au monde extérieur et aux autres

la ligue de l'enseignement  
Fédération des Œuvres Laïques 49

## Pourquoi faire confiance à la ligue de l'enseignement - FOL49 ?

Nos 6 valeurs éducatives

LAÏCITÉ

DÉMOCRATIE

DIVERSITÉ

ÉGALITÉ CITOYENNETÉ

SOLIDARITÉ  
ENGAGEMENT

ÉMANCIPATION  
SOCIALISATION

NOUS EXPLORONS  
NOS ACTIONS

NOUS CULTIVONS  
NOTRE IDENTITÉ

NOUS TRAVAILLONS  
ENSEMBLE

NOUS AGISSONS  
AVEC ET SUR NOS  
TERRITOIRES

NOUS EXPRIMONS  
NOS PÉDAGOGIES

Nos 5 intentions éducatives



### Notre ambition

Faire vivre toutes les mixités

Reconnaître et valoriser les compétences

Lutter contre toutes les discriminations

Faciliter l'accessibilité à tous les publics

Personnaliser l'accompagnement de chacun(e)

Rendre les participants acteurs

NOTRE PROJET ÉDUCATIF PREND VIE ET SENS DANS L'ÉQUILIBRE ENTRE LES VALEURS QUE NOUS PORTONS ET LES ACTIONS QUE NOUS MENONS

UNE PLACE UNIQUE POUR CHACUN(E),  
UNE FORCE COLLECTIVE

UN RÉSEAU PLURIDISCIPLINAIRE ET COMPLÉMENTAIRE

DES PARCOURS ÉDUCATIFS  
ORIGINAUX ET COHÉRENTS

DES ACTEURS ÉDUCATIFS ENGAGÉS

DES PARTENAIRES ÉDUCATIFS ASSOCIÉS

DES ESPACES DE VIE POUR "FAIRE ENSEMBLE"

UNE CONCEPTION UNIQUE, ADAPTÉE ET CO-CONSTRUITE

L'ÉVALUATION : UN ENGAGEMENT POUR L'AVENIR



BRIOLLAY



**Qu'est-ce que l'ALAE de Briollay ?** 4

**L'équipe de l'ALAE de Briollay** 5

**La cantine scolaire** 5

**Le périscolaire à l'école Georges Hubert** 6

**Les mercredis et vacances scolaires à l'ALAE** 7

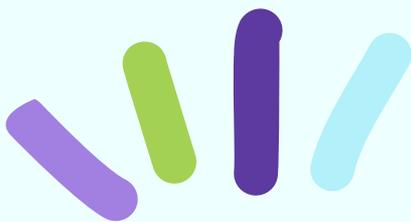
**Périodes de réservations des vacances scolaires** 8

**Le dossier d'inscription annuel** 9

**Modalités de réservations et d'annulations** 10

**Tarification** 11





## **UNE FORME PARTICULIÈRE D'ACCUEIL DE LOISIRS**

ouvert tout au long de l'année scolaire, avant et après la classe, les mercredis et les vacances scolaires (hors fin d'année civile et début août).

## **UNE OUVERTURE ET UNE DIVERSITÉ**

des activités proposées, toujours en prenant en compte le rythme de l'enfant.

## **UNE ÉQUIPE PERMANENTE D'ANIMATEURS**

professionnels qui assure au quotidien l'accueil des enfants et des familles, pour plus de repères.

## **UNE CONTINUITÉ ÉDUCATIVE ET DES RÉFLEXIONS COLLECTIVES**

en lien avec les équipes enseignantes et communales.

## **LA POSSIBILITÉ POUR L'ENFANT DE NE RIEN FAIRE,**

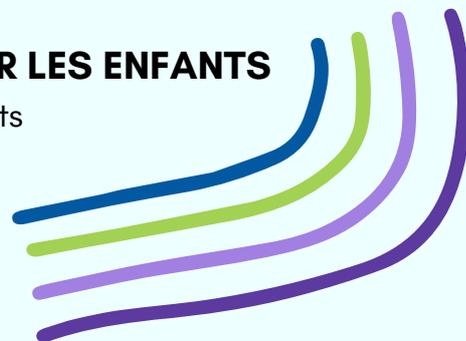
de jouer seul sous la surveillance de l'équipe d'animation ou de proposer des activités.

## **DES TEMPS FORTS EN FAMILLE**

pour renforcer le lien entre les enfants, les parents et l'équipe pédagogique.

## **DES PROJETS D'ANIMATION MENÉS PAR ET POUR LES ENFANTS**

pour mettre en lumière les envies et l'autonomie des enfants



# L'équipe de l'ALAE de Briollay

Le directeur de l'ALAE : **Geoffrey BERNIER**

La directrice adjointe : **Anne-Claire PONTOIZEAU**

Une assistante administrative : **Dany BACHELOT**

Une équipe d'animatrices et animateurs diplômés et en formation :

- **Arthur TRETOUT**
- **Carine ZELMAT**
- **Célya BOITTIN**
- **Marie-Caroline GIRAULT**
- **Marius CORNE**
- **Mickaël LARUE**
- **Nathalie BARBIER**
- **Stéphanie MACORAL**
- **Sylvain DURAND**
- **Tanguy QUEINNEC**
- **Virginie DESCHAMPS**

D'autres animateurs saisonniers viennent compléter les équipes, notamment sur les mercredis et vacances scolaires.

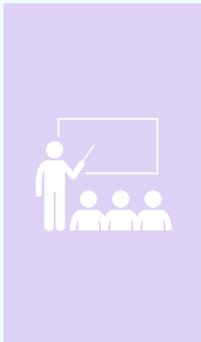
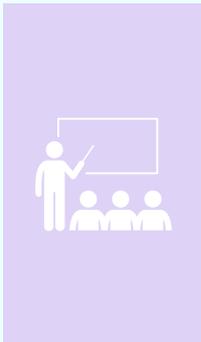
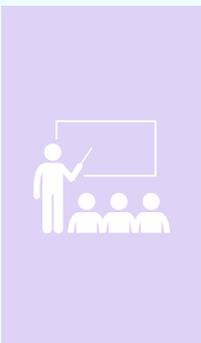
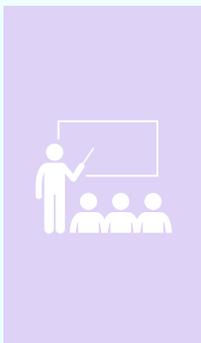
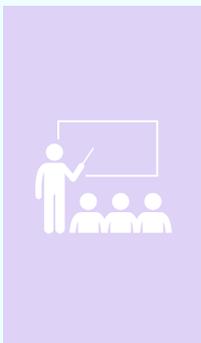
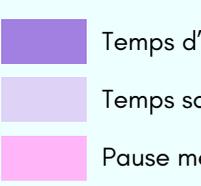
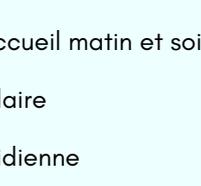
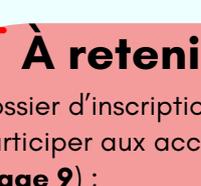
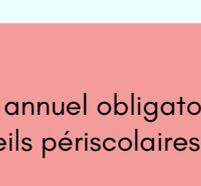


## La cantine scolaire

Pour des questions relatives à la cantine vous pouvez contacter la responsable : **Nathalie Lanceleur** par mail ou par téléphone sur ces horaires : **8h30 à 10h30** du **lundi** au **vendredi**

**02 41 42 09 10**  
**cantine@briollay.fr**

# Le périscolaire à l'école Georges Hubert

	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi
7h30					
8h30					
12h			<b>Détail du Mercredi en page 7</b>		
13h45					
16h15					
18h30					

 Temps d'accueil matin et soir  
 Temps scolaire  
 Pause méridienne



## À retenir

- Dossier d'inscription annuel obligatoire pour participer aux accueils périscolaires et à la cantine (**page 9**) ;
- Merci de respecter les modalités de réservations (**page 10**)
- Pour les repas des lundis, mardis, jeudis et vendredis, toutes les réservations se font sur votre portail famille, en cas de difficultés, contacter la cantine :

[cantine@briollay.fr](mailto:cantine@briollay.fr)

# Les mercredis et vacances scolaires à l'ALAE

	<b>Loustics (3-5 ans)</b>	<b>Queniaux (6-10 ans)</b>	<b>*Prestations possibles</b>	
7h30			Matin sans repas (SR)	Matin avec repas (AR)
9h				
9h30			Matin sans repas (SR)	Matin avec repas (AR)
				
11h45			Matin sans repas (SR)	Matin avec repas (AR)
12h				
			Après-midi avec repas (AR)	Après-midi sans repas (SR)
13h				
13h15			Après-midi avec repas (AR)	Après-midi sans repas (SR)
14h				
14h			Après-midi avec repas (AR)	Après-midi sans repas (SR)
16h				
17h			Après-midi avec repas (AR)	Après-midi sans repas (SR)
17h10				
18h30				

Les accueils payants du matin et du soir ne sont pas réservables. Si vous avez réservé une prestation\* vous pouvez profiter de ces accueils sans réserver. L'heure à laquelle arrivera ou partira votre enfant déterminera votre facturation.

Ne pas oublier le sac à dos avec :



Une gourde



Une casquette

En + pour les loustics



Affaires de rechange



Un doudou (facultatif)

-  Temps d'accueil **payant** du matin et du soir
-  Temps d'accueil
-  Temps d'activités
-  Repas et goûter
-  Temps calme
-  Temps de sieste



## À retenir

- Dossier d'inscription annuel obligatoire pour participer à l'accueil de loisirs (**page 9**);
- Merci de respecter les modalités de réservations (**page 10**)
- Les repas sont fournis si votre prestation comprend le repas ;
- Les goûters sont fournis si votre enfant est présent l'après-midi ;

# Précisions concernant les vacances scolaires

Périodes	Dates d'ouverture	Quand réserver ?
 <b>Vacances d'automne</b>	Du 23 octobre au 3 novembre 2023 (1er novembre fermé)	Entre le 11 septembre et le 13 octobre 2023
 <b>Vacances d'hiver</b>	Du 26 février au 8 mars 2024	Entre le 15 janvier et le 12 février 2024
 <b>Vacances de printemps</b>	Du 22 avril au 3 mai 2024 (1er mai fermé)	Entre le 15 mars et le 8 avril 2024
 <b>Vacances juillet</b>	Du 8 au 26 juillet 2024	Entre le 10 mai et le <b>7 juin</b> 2024
 <b>Vacances d'août</b>	Du 19 au 30 août 2024	Entre le 10 mai et le <b>24 juillet</b> 2024

L'accueil de loisirs sera **fermé** pendant les vacances de fin d'année (du 25 décembre au 5 janvier) puis pendant les vacances d'été du 29 juillet au 16 août 2024

## Les Mini-Camps

L'été, l'ALAE propose à vos enfants des départs en mini-camps de 3 à 5 jours, en parallèle de l'accueil de loisirs sans hébergement.

Votre enfant aura le plaisir de dormir sous tente avec ses copains/copines, de participer à la vie quotidienne et aux veillées proposées.

Plus d'informations vous seront communiquées au cours de l'année scolaire.



# Le dossier d'inscription annuel

**Pour que votre enfant puisse être inscrit aux services de l'ALAE, il est nécessaire de compléter un dossier d'inscription unique pour l'année scolaire :**

## **Pour une première inscription :**

1) Télécharger le dossier d'inscription sur le site internet de la commune ou le réclamer auprès de l'ALAE.

2) Documents à fournir :

- Le dossier d'inscription rempli et signé (5 pages sur les informations de la famille, les informations sanitaires des enfants) ;
- L'attestation de quotient familial de moins de 3 mois\* ;
- La photocopie des vaccins à jour au nom de l'enfant.

Transmettre le dossier complet et en **version papier** à l'ALAE.

3) Inscriptions via votre portail famille. Pour les nouvelles familles la direction vous transmettra votre identifiant et mot de passe après la saisie de votre dossier.

## **Pour une ré-inscription (si vous détenez déjà un portail famille)**

Si votre enfant était déjà inscrit l'année passée, vous devez nous fournir le document "renouvellement d'inscription ALAE" rempli et signé avec une copie des vaccins de votre enfant **à jour**.

Ce **document est disponible sur le site internet** de la Mairie de Briollay ou directement à l'ALAE

\*Vos justificatifs de quotients familiaux :

CAF : Fournir le justificatif de QF de l'année 2023 à la rentrée scolaire, puis le QF de 2024 de janvier en février.

MSA : Fournir le justificatif de QF de l'année 2023 à la rentrée scolaire, puis le QF de 2024 de janvier en février.

**Aucunes réservations ne sera possibles sans un dossier d'inscription ou de réinscription complet.**

**Pour toutes difficultés rencontrées, merci de contacter l'ALAE**

# Modalités de réservations et d'annulations

Toutes les réservations pour l'ALAE se font via votre espace famille Berger Levrault :  
<https://portail.bergerlevrault.fr/MairieDeBriollay49125/accueil>

**Chaque réservation est acceptée en fonction du nombre de place et du respect des modalités d'inscription décrites ci-après :**

## Pour les accueils périscolaire du matin et du soir

Pas de délais prévu pour réserver les prestations périscolaire du matin et du soir. Il est cependant préférable que les réservations soient faites le plus en amont possible pour des raisons d'organisation.



Vous pouvez aussi réserver les repas des lundis, mardis, jeudis et vendredis sur votre portail famille. En cas de difficultés, merci de contacter directement la cantine : [cantine@briollay.fr](mailto:cantine@briollay.fr)

## Pour les mercredis

Toutes réservations ou annulations (sans facturation) doivent être effectuées 7 jours calendrier avant le jour concerné.

**Exemple : le mercredi à 12h dernier délais pour le mercredi suivant**

## Pour les vacances scolaires

Toutes les réservations et annulations doivent être effectuées durant la période de réservation (**voir page 8**).

**Exemple : "je peux annuler sans facturation le vendredi 13 octobre à 12h dernier délais pour l'ensemble des vacances d'Automne"**

**À noter :** pour une réservation hors-délais, vous pouvez toujours tenter de contacter l'ALAE par mail ou par téléphone. L'ALAE se réserve le droit d'accueillir un enfant dont le délai de réservation n'a pas été respecté sous réserve que le nombre de place et de repas le permettent.

**Toute modification d'une prestation que vous auriez réservée doit faire l'objet d'une demande par mail. Elle ne vous rend cependant pas prioritaire sur la nouvelle prestation que vous demanderez.**

Projet soutenu par :



## Pour l'accueil périscolaire

### *Périscolaire matin ou du soir (période scolaire)*

	Quotien Familial	0-400	400-600	601-1000	1001-1300	1301-1600	1601-2200	>2200
<b>Tarif de la 1/2 heure</b>	<b>Commune</b>	<b>0,64 €</b>	<b>0,64 €</b>	<b>0,66 €</b>	<b>0,69 €</b>	<b>0,74</b>	<b>0,75 €</b>	<b>0,76 €</b>
	Hors commune	0,64 €	0,64 €	0,72 €	0,74 €	0,83 €	0,84 €	0,85 €
<b>Tarif du 1/4 d'heure*</b>	<b>Commune</b>	<b>0,32 €</b>	<b>0,32 €</b>	<b>0,33 €</b>	<b>0,35 €</b>	<b>0,37 €</b>	<b>0,38 €</b>	<b>0,39 €</b>
	Hors commune	0,32 €	0,32 €	0,36 €	0,37 €	0,42 €	0,43 €	0,44 €

## Pour l'accueil de loisirs des mercredis et des vacances

	Quotien Familial	0-400	400-600	601-1000	1001-1300	1301-1600	1601-2200	>2200
<b>Journée complète avec repas</b>	<b>Commune</b>	<b>6,95 €</b>	<b>7,45 €</b>	<b>9,95 €</b>	<b>13,04 €</b>	<b>15,34 €</b>	<b>15,65 €</b>	<b>15,85 €</b>
	Hors commune	6,95 €	7,45 €	10,76 €	13,91 €	15,76 €	16,07 €	16,27 €
<b>Demi journée avec repas (AR)</b>	<b>Commune</b>	<b>4,31 €</b>	<b>4,81 €</b>	<b>6,76 €</b>	<b>8,91 €</b>	<b>10,49 €</b>	<b>10,75 €</b>	<b>10,91 €</b>
	Hors commune	4,31 €	4,81 €	7,37 €	9,53 €	10,92 €	11,18 €	11,34 €
<b>Demi journée sans repas (SR)</b>	<b>Commune</b>	<b>1,61 €</b>	<b>1,61 €</b>	<b>2,66 €</b>	<b>4,51 €</b>	<b>5,89 €</b>	<b>5,95 €</b>	<b>6,01 €</b>
	Hors commune	1,61 €	1,61 €	3,07 €	4,93 €	6,12 €	6,18 €	6,24 €

### *Accueil du matin ou du soir*

	Quotien Familial	0-400	400-600	601-1000	1001-1300	1301-1600	1601-2200	>2200
<b>Tarif de la 1/2 heure</b>	<b>Commune</b>	<b>0,64 €</b>	<b>0,64 €</b>	<b>0,66 €</b>	<b>0,69 €</b>	<b>0,74</b>	<b>0,75 €</b>	<b>0,76 €</b>
	Hors commune	0,64 €	0,64 €	0,72 €	0,74 €	0,83 €	0,84 €	0,85 €

\*Le 1/4 d'heure n'est pris en compte qu'entre 18h15 et 18h30 sur l'accueil périscolaire du soir.

## Modalités de paiement

Tous les paiements qui concernent l'ALAE doivent être réalisés par l'intermédiaire du **Trésor Public** avec les modes de paiements suivants :

- Virement bancaire ;
- Chèque ;
- Prélèvement automatique.

## Contact et coordonnées

**ALAE de Briollay**  
**8 rue Roger Chauviré**  
**49124, Briollay**

☎ **02.41.42.58.14**

✉ **alaebriollay@fol49.org**

Accueil des Queniaux  
et des primaires  
Au 8 rue Roger  
Chauviré à Briollay



Accueil des Loustics et  
des maternelle  
Dans le préfabriqué  
à côté de Briolivres

la ligue de  
l'enseignement  
Fédération des Œuvres Laïques 49

  
**BRIOLLAY**

Fédération des Œuvres Laïques 49  
Ligue de l'enseignement  
14 bis avenue Marie Talet 49100  
Angers  
02 41 96 11 50 - [www.fol49.org](http://www.fol49.org)

Mairie de Briollay  
Place O'Kelly  
02 41 42 50 28  
<https://www.briollay.fr>